



Deux ouvrages en pastoralisme



Pastoralismes d'Europe : rendez-vous avec la modernité !

Collectif

1972. La loi pastorale française
par Quentin Charbonnier

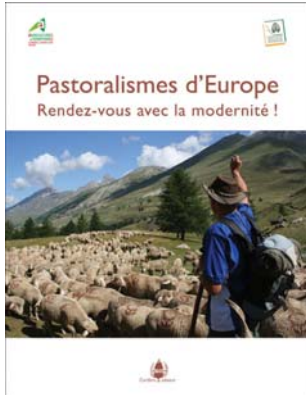
1^{er} mars 2012, Paris. En marge du Salon international de l'agriculture, plus de 300 pastoralistes de France et d'Europe se rassemblent à l'appel de l'Association Française de Pastoralisme et de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, pour causer et entendre causer de la loi pastorale de 1972, c'est-à-dire du passé et de l'avenir du pastoralisme, de sa rassurante tradition et de sa stimulante modernité.

Autant dire que la chose était préparée de longue date, grâce à l'appui d'un étudiant en sciences humaines, Quentin Charbonnier, chargé d'éplucher l'histoire de ladite loi, et de la faire parler par la voix de ses artisans.

Une transmission d'expérience et de savoirs, à une période sensible où tout une génération d'« anciens » pastoralistes passent le relais aux jeunes. L'occasion de revisiter les relations actuelles du pastoralisme avec ses partenaires des forêts, des espaces naturels ou du tourisme, en France et plus largement en Europe.

Deux ouvrages sont issus de ces travaux et rencontre. Le premier, « *Pastoralismes d'Europe. Rendez-vous avec la modernité !* », concerne la réunion du 1^{er} mars elle-même, regroupe 26 interventions et fait la part belle aux débats et échanges avec la salle.

Le second, « *1972. La loi pastorale française* », est un ouvrage de fond sur le travail de recherche de Quentin Charbonnier concernant la genèse, l'application et l'évolution de la loi pastorale de 1972. Un acte législatif d'importance, qui préfigure en outre l'arrivée de la loi de 1985 relative au développement et à la protection de la montagne.

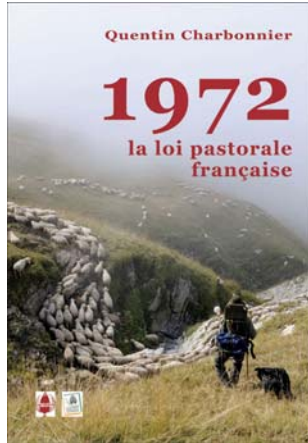


Pastoralisme d'Europe. Rendez-vous avec la modernité

En 1972, en pleine période d'intense modernisation de l'agriculture, la France fait le choix de ne pas marginaliser les activités pastorales et leur donne par la voie législative un cadre réglementaire innovant et original, permettant leur organisation et leur fonctionnement. Instituant alors les associations foncières pastorales, les groupements pastoraux, les conventions pluriannuelles de pâturage, la loi pastorale de 1972 s'avère particulièrement performante et bénéfique. Aujourd'hui encore, elle fournit le support permanent de toutes les politiques concernant le pastoralisme et ses interrelations avec l'aménagement du territoire.

En 2012, pour célébrer le 40^e anniversaire de la loi pastorale, l'Association Française de Pastoralisme et l'Assemblée permanente des chambres d'Agriculture co-organisent une rencontre nationale et européenne, avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de nombreux acteurs et partenaires du pastoralisme. C'est l'occasion de retracer l'édification et la mise en oeuvre de cette loi, d'en dresser le bilan, d'en mesurer les implications actuelles en termes d'organisation, de structuration, de partenariats, de dynamisme et de modernité. L'occasion également d'élargir le dialogue aux pastoralismes d'Europe, pour poser les bases de propositions communes, alors que se dessinent les futurs cadres politiques européens.

prix public : 20€
commande www.cardere.fr



1972. La loi pastorale française

Dans les espaces montagnards des années 1960, l'équation n'était pas simple. D'un côté, l'exode rural et un désintérêt généralisé pour tout ce qui pouvait être qualifié de traditionnel. De l'autre, la naissance d'une sensibilité environnementale, et l'évidence croissante que le pastoralisme était un indispensable moteur du développement des régions montagnardes, de par sa finalité économique (alliée au tourisme), sa durabilité, sa capacité d'entretien des paysages et de régulations écologiques.

Cette complexité explique que divers acteurs convaincus se sont engagés aux côtés des éleveurs et bergers : « forestiers sociologues », juristes, hommes politiques, chercheurs, « montagnards chevronnés »... Ensemble, pendant des années, ils ont peu à peu façonné la « loi pastorale » qui, depuis 1972, régit de façon exemplaire l'organisation et le développement du pastoralisme français, en montagne, mais aussi en plaine ou en zones humides.

Respectant le précieux et subtil équilibre entre tradition et modernité, cet ensemble de règles harmonise les libertés (celles des pasteurs, propriétaires du foncier, randonneurs, skieurs et autres usagers des espaces naturels). C'est ce qu'a voulu pointer Quentin Charbonnier dans cet ouvrage en retraçant la passionnante histoire de la genèse, de l'application et de l'évolution de la « loi pastorale », démontrant à l'occasion qu'elle n'a pris aucune ride après 40 années d'existence.

prix public : 20€
commande www.cardere.fr